

## TSBM —Assemblée générale du 08/07/2017

Mesdames, Messieurs bonjour et merci de votre présence.

Le quorum, qui est cette année de 59 membres présents ou représentés, est atteint à 14h 30mn.

60 adhérents sont présents ou représentés sur un total de 177, l'assemblée peut donc délibérer valablement.

### **Recueillement :**

Au cours de cette saison sportive nous avons eu à déplorer la disparition de notre ami Claude TEMPORAL. Claude a été pendant de nombreuses années un animateur assidu de notre école de tir le mercredi après midi et aussi de notre pas de tir 25m le samedi après midi. Sa gentillesse et sa bonne humeur resteront dans notre mémoire. Peu de temps avant sa disparition il avait eu la peine de perdre son épouse, qui pour ceux qui l'ont rencontrée était tout aussi aimable.

Le Président demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en leur mémoire.

Je vous remercie.

### **Avant propos:**

Je voudrai parler de notre dernière AG ou nous avons acté la mise en place des serrures à badge magnétique et visiblement certains d'entre vous n'ont pas bien compris le sens de cette mesure car des commentaires désobligeants ont été émis. Sans vouloir trop m'étendre sur ce sujet je vous redis que la pérennité de l'utilisation de nos installations est liée à une sécurité sans faille. Le moindre incident impliquant une personne extérieure à notre club et c'est la fermeture de nos stands.

La possibilité d savoir qui est venu et quand elle ou il est venu nous permet de cerner les éventuelles dégradations et en ce sens nous constatons une diminution de celles-ci. Mais il en reste.

Donc je vous rappelle que vous ne devez pas, lorsque vous êtes sur le stand, ouvrir à un adhérent qui frappe à la porte

### **Commissaires aux comptes :**

Je remercie par avance les deux adhérents qui voudront bien vérifier les comptes pendant l'assemblée et nous faire part de leurs remarques lors de la présentation du rapport financier. Il est fait appel à candidatures.

Les adhérents qui sont candidats et sont donc proposés au vote de l'assemblée pour être commissaires aux comptes sont monsieur BIANCHI Claude et monsieur GOMILA Bernard.

*Aucune voix contre, aucune abstention, ils sont donc élus à l'unanimité.*

### **Rapport moral**

Pour la saison sportive 2016-2017, le nombre de nos adhérents est de 177, soit une légère progression par rapport à la saison dernière. (156)

#### Fréquentation :

La fréquentation des stands est bonne, les samedis de tir contrôlé il y a affluence c'est bien normal mais la bonne ambiance règne toujours et je vous en félicite..

La présence, certains jours, des policiers, municipaux ou nationaux, et de la FLS de Marcoule pour leur formation continue, n'a pas perturbé nos activités.

Je vous rappelle que si vous vous trouvez en présence de l'occupation du 25 mètres par la Police Nationale ou par les Polices Municipales de PONT ou de BANOLS, vous devrez aller tirer sur le 100 mètres car l'entraînement de la police ne permet pas une utilisation simultanée du 25 mètres par nos adhérents.

Par ailleurs, si vous vous trouvez, sur le pas de tir 100 mètres en présence de la FLS de Marcoule vous pouvez utiliser les places disponibles pour effectuer vos tirs mais vous devez suivre les commandements du moniteur de tir de la FLS pour les séquences de tir.

#### L'entretien :

Les stands sont entretenus par quelques bénévoles et je tiens à les remercier chaleureusement au nom de tous.

Pour ceux qui ne veulent pas donner un coup de main, il faut absolument ne pas salir et enlever tout déchet résultant de votre pratique car il serait anormal de créer du travail supplémentaire aux bénévoles.

#### Les tirs contrôlés :

Les tirs contrôlés se font le premier samedi de chaque mois (sauf en juillet et en août) sous la direction du vice président, Monsieur Robert PEREZ, de Monsieur Daniel BELLET ou du président Jean-Pierre VIALLE. Faites un effort pour

## TSBM —Assemblée générale du 08/07/2017

respecter ces dates, même si une séance de rattrapage est possible un autre jour, limitez vos demandes au maximum car nous aussi nous venons pour faire du tir et pas uniquement pour faire de la paperasse.

### La sécurité :

Je vous rappelle que la sécurité sur nos stands est l'affaire de tous. Nous faisons régulièrement des travaux pour entretenir et améliorer les conditions pour que notre pratique soit la plus sûre possible mais vous devez avoir conscience que c'est chaque tireur qui, dans sa pratique, a la maîtrise de la sûreté de son tir. Pour cela les consignes édictées par la FFTir doivent être respectées à la lettre, tous les tirs doivent se faire de telle façon que le projectile, après avoir traversé la cible, se fiche dans la bute de tir et en aucun cas ne puisse ricocher.

### Travaux réalisés :

Sur le 25 et le 100m la Sté Plomb et Ecologic a débarrassé les deux cotés de la bute de tir des résidus de plomb amassés depuis le début de l'utilisation de nos stands.

Nous avons également mis en place les serrures à badge magnétiques pour le contrôle de l'accès à nos stands.

→25m

Peintures de propreté : extérieur de la cloison bois devant les tables de tir, portes en fer remise en état de marche de l'arrivée d'eau pour le lavabo.

→100m

Remplacement de quelques pare balles qui ont été très rapidement abimés par des tirs effectués au mépris de toute règle de sécurité. Ce comportement est inadmissible.

Peinture des portes en fer.

Mise en place de la laine de verre sur le plafond.

→200m

Montage de la structure en béton préfabriqué avec sa charpente métallique

peinture des éléments métalliques

Réception des éléments de toiture et leur stockage sur le terrain du 200m

### Travaux à prévoir :

→25m

Changement de quelques pare balles

Revoir si possible la protection au dessus des porte cibles pour se protéger des éventuels ricochets (les tennis nous ont encore fait passer quelques morceaux de plomb récoltés sur leurs terrains

→100m

Etudier comment perfectionner ou remplacer le système des buttes intermédiaires pour supprimer les risques de ricochet.

Prévoir la réalisation de l'enfouissement du câble électrique d'alimentation du 100m que nous devons remplacer.

→200m

Pose de la toiture en urgence pour éviter le vol des éléments ou leur dégradation

Pour le reste il faudra continuer pour parvenir à un stand homologable par nos instances Fédérales, (protections latérales, renforcement de la bute de tir, étude des pare balles à mettre en place, )

## Rapport sportif:

Notre club a organisé cette année encore les CHAMPIONNATS INTERDEPARTEMENTAUX SILHOUETTE METALLIQUE carabine 22lr et Field Pistol les 08 et 09 avril 2017 (tous les départements de la ligue sont venus tirer chez nous.), ainsi que les CHAMPIONNATS REGIONAUX SILHOUETTE METALLIQUE carabine 22lr et Field Pistol les 13 et 14 mai 2017.

Je tiens à remercier les arbitres et les bénévoles qui ont permis que ces manifestations se déroulent au mieux.

Nos tireurs ont aussi participé aux compétitions officielles suivantes :

- Championnat Départemental TAR 2017 à UZES (Gard)

- Championnat Régional TAR 2017 à UZES (Gard)

- Championnat Inter Départemental Silhouettes Métalliques carabine 22lr et Field Pistol 2017 à BAGNOLS SUR CEZE

- Championnat Régional Silhouettes Métalliques carabine 22lr et Field Pistol 2017 à BAGNOLS SUR CEZE

--Le détail des participants et des résultats obtenus sont sur notre site internet

*Après lecture du rapport moral et du rapport sportif le président les soumet au vote de l'assemblée.*

*Aucune voix contre, aucune abstention, les rapports moral et sportif sont votés à l'unanimité.*

## Tarifs des licences:

Pour les ressortissants des CE de Marcoule les dits CE de Marcoule, après nous avoir à plusieurs reprises demandé de vérifier que les adhérents qui prétendent à la réduction d'ayant droit sont bien réellement des ayants droit, trouvent que nous leur procurons trop de travail avec les attestations, donc nous pouvons suspendre cette mesure provisoirement jusqu'à la prochaine demande des CE.

C'est la quatrième saison que nous demandons aux adhérents de faire le chèque de renouvellement de leur licence au moment de l'assemblée générale (Les chèques n'étant encaissés que début septembre) et cela nous permet de mieux travailler avec notre Fédération.

Le prix de la licence pour la saison prochaine ne devrait pas changer, bien que nous ayons des investissements à prévoir sur le 200m.

Il reste fixé à 160 euros pour les ayants droit des CE de Marcoule et 180 euros pour les extérieurs avec une remise de 30 euros pour les adhérents qui payent leur licence au plus tard le jour de l'AG.

*Le président soumet cette proposition au vote de l'assemblée.*

*Aucune voix contre, aucune abstention, la proposition est adoptée à l'unanimité.*

## Rapport financier:

Le rapport financier est présenté et détaillé par le trésorier.

Le trésorier présente les comptes de l'association, le bilan et les comptes annexes.

Les commissaires aux comptes n'ont décelé aucune anomalie dans les comptes et les documents comptables qui leur ont été remis.

*Le président soumet le rapport financier au vote de l'assemblée.*

*Aucune voix contre, une abstention, la proposition est adoptée à la majorité.*

## Comité directeur :

Lors de la réunion du comité directeur de 15/04/2017 le comité à élu à l'unanimité monsieur Bernard DUMAY et monsieur Luc VIALA en remplacement de monsieur Claude TEMPORAL décédé et de monsieur André TRUNFIO démissionnaire.

Le comité directeur se compose donc de messieurs,

- Olivier ANTOINE
- Régis BEAUDROIT
- Daniel BELLET
- Bernard DUMAY
- Philippe GENTIL
- Pascal MARGOTTEAU
- Michel PERBET
- Robert PEREZ
- Philippe POURSEL
- Joël RIGOUX
- Luc VIALA
- Jean-Pierre VIALLE

*Le président soumet ce comité directeur au vote de l'assemblée.*

*Aucune voix contre, aucune abstention, la proposition est adoptée à l'unanimité.*

## Questions diverses:

Le président informe l'ensemble des adhérents qu'il n'y aura plus d'arme de prêt comme cela se pratiquait le samedi jusqu'à maintenant. Les tireurs nouvellement inscrits devront faire leur apprentissage sur le pas de tir 10 mètres avec les armes à air comprimé, dans l'attente de pouvoir acheter leur propre matériel.

M. Joël RIGOUX, secrétaire de notre association, tient à remercier les adhérents qui ont participé aux travaux du 200 mètres et précise qu'il serait dommage que cela s'arrête là !

Puis il s'engage, sans en avoir convenu avec le président ni le trésorier, dans une critique sévère des adhérents qui ne participent pas aux travaux. S'ensuit un échange un peu vif entre les personnes qui se sentent visées et agressées et le secrétaire.

Le président clôt ce débat en précisant que le bénévolat est une action volontaire et non une obligation.

*Aucune autre question diverse n'étant proposée par l'assemblée, le président lève la séance après avoir remercié vivement les participants et les convie à partager le verre de l'amitié.*

Le président  
J.P. VIALLE

Le trésorier  
O. ANTOINE

Le secrétaire  
J RIGOUX